



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection de l'Éducation nationale du 2<sup>nd</sup> degré IEN ET-EG-IO

Versailles, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Affaire suivie par :  
- Corine CORDON  
- Patricia DAVID-DUSSART  
- Fatima HAGOUR (coordonnatrice)  
- Richard HEUZÉ  
- Cécile PIGNON  
- Céline VAUCLIN  
IEN SBSSA

Tél : 01 30 83 40 84  
Mél : ce.ien@ac-versailles.fr

Rectorat  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex

Les inspecteurs de l'Éducation nationale  
de Sciences biologiques et  
sciences sociales appliquées

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
de Sciences biologiques et  
sciences sociales appliquées

s/c de Mesdames et messieurs les proviseurs  
des lycées professionnels publics

Mesdames et messieurs les directeurs  
des lycées professionnels privés

Mesdames et messieurs les directeurs d'EREA

Chères et chers collègues professeur.e.s,

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans l'académie de Versailles et félicitons tout particulièrement les lauréats des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel.

Cette lettre de rentrée a pour objectifs de réaffirmer les axes académiques prioritaires et vous apporter des informations sur l'actualité du secteur SBSSA pour l'année scolaire 2022-2023.

### 1. L'équipe des inspecteurs de l'Éducation nationale SBSSA

La répartition des dossiers entre les différents inspecteurs est disponible sur le site académique SBSSA. Elle reprend les notions d'inspection de filière et de correspondance d'établissement introduites les années précédentes :

- l'inspecteur de filière accompagne les rénovations des diplômes de la filière et veille au déroulement des examens concernés, conformément aux textes réglementaires ;
- l'inspecteur correspondant d'établissement mène l'accompagnement individuel et collectif des enseignants du secteur SBSSA de l'établissement concerné, il accompagne les projets d'équipe en lien avec le chef d'établissement.

### 2. Axes académiques prioritaires

L'académie de Versailles se caractérise par une richesse et une diversité sociales, scolaires et territoriales. Fruit d'une réflexion collective et partagée entre tous les acteurs de la communauté éducative, le projet académique [2021-2024](#) en traduit les ambitions. Il s'organise autour de trois axes :

- Axe 1 : des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
- Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés
- Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

.../...

### **3. Actualités du secteur SBSSA**

#### **3.1 - Développer et évaluer les compétences professionnelles**

Dans l'objectif de la reconnaissance et de la valorisation des compétences professionnelles acquises dans le cadre de la formation, un travail est engagé sur la mise en œuvre de l'enseignement et de l'évaluation des compétences. Il se caractérise par la mise en place du [LSL pro](#) (arrêté du 17 juin 2020) et la délivrance de l'[attestation de réussite intermédiaire](#). L'enseignement par compétences s'appuie sur des situations professionnelles « apprenantes » et s'inspire de situations rapportées par les élèves au retour des PFMP à l'aide d'un travail de remémoration et d'analyse réflexive.

Les compétences devront être mises en œuvre dans plusieurs situations d'apprentissage avant de faire l'objet d'une évaluation.

L'évaluation par compétences participe grandement à renforcer l'estime de soi et la confiance de l'élève, à le rendre acteur de ses apprentissages et responsable de ses progrès.

#### **3.2 - Accompagner les diplômés renouvelés**

Outre la poursuite de l'accompagnement des diplômés en place, les inspecteurs SBSSA s'engagent à favoriser la mise en œuvre des diplômés renouvelés auprès des équipes pédagogiques concernées :

- Bac pro ASSP : la rénovation du baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne concerne les classes de seconde. Pour rappel, le baccalauréat professionnel ASSP ne propose plus d'option domicile ou structure. La formation est renforcée au niveau des compétences langagières écrites, des compétences numériques et des compétences psychosociales, indispensables à la formation de la personne, du citoyen et du professionnel ;
- Bac pro Esthétique Cosmétique Parfumerie : la rénovation concerne les classes de seconde ;
- Bac pro Animation – enfance et personnes âgées et bac pro Métiers de la coiffure : la première session d'examen aura lieu en juin 2023.

#### **3.3 - Enseigner et évaluer la Prévention Santé Environnement**

Depuis la rentrée 2020, l'enseignement de la PSE se fait au travers de la mise en œuvre des compétences transversales qui font l'objet d'une évaluation certificative.

Les textes réglementaires, les programmes et les ressources pédagogiques sont accessibles sur les sites [Eduscol](#) et [SBSSA Versailles](#).

Depuis la session 2022, lors de l'épreuve de contrôle les candidats ont la possibilité de choisir les deux disciplines sur lesquelles ils souhaitent être interrogés : la prévention santé environnement fait partie de la liste des disciplines d'enseignement général de la première sous-épreuve.

#### **3.4 - Renforcer l'orientation et l'insertion professionnelle des apprenants**

La transformation de la voie professionnelle permet aux équipes d'accompagner les élèves dans le cadre du module de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, progressivement dès la classe de seconde.

Dans ce contexte, l'équipe des inspecteurs SBSSA s'engage à renforcer la liaison bac pro-BTS ainsi que la professionnalisation des élèves en vue de leur réussite et de leur insertion professionnelle.

Les inspecteurs Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées  
Corine Cordon  
Patricia David-Dussart  
Fatima Hagour  
Richard Heuzé  
Cécile Pignon  
Céline Vauclín